ADRESSE
DES AMIS
DE LA CONSTITUTION
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

Les différentes Sociétés des Amis de la Constitution répandues dans le Royaume, prennent aujourd'hui celle de Paris pour organe, et usant du droit de pétition, exerçant ce droit conservateur que vous avez placé à côté de la liberté, comme son incorruptible gardien; à côté des Loix comme un moyen toujours renaissant d'en préparer la sagesse; à côté de l'opinion publique, pour en diriger utilement le cours; à côté des ennemis de la Constitution pour leur susciter autant d'accusateurs que d'hommes libres; elles vont fixer votre attention sur le sort d'un monument

sacré, dont il faut arracher la destruction au temps, puisque les souvenirs que ce monument rappelle, sont immortels.

Si l'on vous disoit que cet heureux vaisseau, cette arche précieuse, qui, au milieu du boule-versement du globe, sauva les restes du genre humain, existe encore près de vous et périt dans l'oubli, vous vous empresseriez de la déposer dans le plus beau de vos Temples, et vous ne seriez que les interprêtes des générations innombrables dont elle a été le berceau. Ces planches antiques n'auroient cependant sauvé que l'existence à quelques hommes, et les auroient également conservés pour la liberté, l'ame de la vie, et pour l'esclavage, pire que la mort.

Si l'on vous disoit que les Représentans d'un grand Peuple, envoyés auprès du Trône pour faire une Constitution et créer des Loix nouvelles, n'ayant d'autre force que ce saint caractère et cette auguste mission, d'autres gardes que les satellites d'un pouvoir qu'ils venoient détruire, et obligés d'attaquer la tyrannie en délibérant dans le Palais même des Rois, ont été forcés tout-à-coup de chercher un autre asyle; et, comme si le même génie les eût également inspirés, se sont rendus sans concert dans le même lieu, sous un humble toît, retraite obscure que sa simplicité ne destinoit pas à cette scène imposante;



que là, contens d'habiter des ruines quoique dépositaires de la souveraineté du Peuple, contens de pouvoir graver sur des murailles les droits éternels des Nations, la première explosion de leur courage fut un serment solemnel de ne se séparer qu'après avoir conquis la liberté : si l'on ajoutoit que ce serment fut une source féconde de patriotisme, de vertus et de bonnes loix, que ce peuple deviendra le plus heureux de la terre, et que cependant ce premier Temple où la liberté prit naissance, reste sans honneur ; ne seriez-vous pas frappés d'une si étrange indifférence ?

Augustes organes du vœu de la France, l'enceinte de ce Temple existe au milieu de nous, et ce Temple est sans gloire ! Il existe, et la main du temps le détruit, lorsque sa durée doit atteindre la stabilité, l'éternité de vos Loix. C'est ce jeu de paume, qui le 20 Juin 1789, servit d'asyle à six cents d'entre vous, lorsque l'entrée de votre salle vous fut refusée, qui recueillit les espérances d'un Peuple de vingt-cinq millions d'hommes, et qui fut à jamais consacré par le serment dont il devint le dépositaire et le témoin. Que les autres Nations vantent leurs monumens, ces antiques pyramides amoncelées par une multitude d'esclaves, ces Palais, orgueilleuse retraite des dominateurs de la terre, ces tours sourcilleuses, instrumens de la tyrannie. Il ne faut à des Fran-

çois devenus libres, que des monumens qui attestent d'âge en âge la conquête de leur liberté.

L'histoire peindra cet instant, où les Députés errans dans les rues de Versailles, ne cherchoient qu'à se rencontrer pour se réunir; où le peuple consterné demandoit : Ou est l'Assemblée Nationale, et ne la trouvoit plus ; où le despotisme qui croyoit triompher, expiroit sous les derniers coups qu'il venoit de se porter à lui-même; où quelques hommes, à l'approche d'une horrible tempête, et dans un lieu sans défense, qui pouvoit devenir leur tombeau, sauverent une grande Nation par leur courage. Mais ces murs nuds et noircis, image d'une prison, et transformés en Temple de la liberté; ces planches servant de siège, et qui sembloient échappées à un naufrage; cette table chancelante sur laquelle fut écrit le plus durable et le plus redoutable serment; ce Ciel que chaque Député prenoit à témoin, et qui ne donnoit qu'une foible lumière, comme s'il avoit voulu cacher cet auguste mystère à de prophanes regards; ce peuple immense se pressant autour de cette retraite, attentif, comme s'il avoit pu voir à travers les murs, silencieux, comme s'il avoit pu entendre : et près delà ces Palais des prétendus maîtres du monde, ces lambris dorés, d'où les Législateurs d'une grande Nation étoient repoussés ; un tel tableau échapperoit peut-être à

l'histoire ; c'est à l'immortel pinceau , c'est à l'impérissable burin à le retracer.

Conservez , ô Représentans des François , conservez ce précieux monument ; qu'il reste dans son inculte et religieuse simplicité ; mais qu'il échappe au torrent des années par des soins capables de l'éterniser sans le changer , ni l'embellir; qu'une garde de Citoyens l'environne , comme s'il concentroit encore tout l'espoir d'une grande Nation , comme s'il étoit encore le berceau de la Loi ; qu'il soit, qu'il demeure sur-tout fermé comme le Temple de la guerre , puisque nous ne verrons jamais renouveler le combat des pouvoirs qui fit sa glorieuse destinée. Monument instructif pour les enfans des Rois, il servira de contraste à leurs demeures ; il leur retracera l'époque où commença leur véritable puissance. A jamais respecté de la Nation , il lui rappellera le courage , les vertus de ses véritables fondateurs. Un jour la vénération publique en environnera l'enceinte, comme d'une barrière impénétrable aux vils adorateurs du despotisme ; et quand le temps aura couvert d'un voile religieux son origine , les générations futures verront encore le génie de la liberté veillant sur les destinées de l'Empire. C'est-là que chaque Législature, en prêtant son premier serment , rendra graces à l'Auteur de l'homme et de ses droits imprescriptibles , de n'être plus ex-

posée aux dangers qui immortalisèrent le choix de cet asyle. Les étrangers même, en abordant notre terre hospitalière, viendront recueillir sur le seuil de ce sanctuaire les impressions profondes qu'il fera naître, et emporteront dans leur patrie les germes féconds d'une sensible et courageuse liberté.

O premiers Législateurs des François ! ou plutôt premiers organes des Loix de la nature ! couronnez nos vœux, en agréant l'hommage du tableau qui représentera votre héroïque serment! Il sera éternel, ce monument dédié au temps et à la Patrie, si, placé dans la salle même de vos Assemblées, il a sans cesse pour spectateurs des hommes capables d'imiter le patriotisme, dont il retracera l'image.

A PARIS, chez BAUDOUIN, Imprimeur de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin St.-Jacques, N°. 31.



